

---

---

# Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact

**Projet d'oléoduc dans le secteur du parc d'Oka  
(augmentation de la capacité du réseau)  
par Pipelines Trans-Nord inc.**

**Dossier 3211-10-10**

**Le 19 février 2004**

---

---



## INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis sur la recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet d'oléoduc dans le secteur du parc d'Oka (augmentation de la capacité du réseau) par Pipelines Trans-Nord inc. répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle émise pour ce projet.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère de l'Environnement (MENV) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure réalisées à ce jour, une description sommaire du projet, la liste des organismes consultés, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et finalement la recommandation au ministre.

### 1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2003-11-04	Réception de l'avis de projet au MENV
2003-11-18	Transmission de la directive à l'initiateur
2003-12-12	Réception de l'étude d'impact au MENV
2003-12-18 au 2004-01-30	Consultation intra et interministérielle sur la recevabilité de l'étude d'impact
2004-02-05	Transmission des questions et commentaires à l'initiateur dans le cadre de la recevabilité de l'étude d'impact
2004-02-18	Réception des réponses de l'initiateur aux questions et commentaires dans une version révisée de l'étude d'impact

### 2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste à augmenter la capacité de transport de produits raffinés de pétrole entre Montréal et la frontière Québec/Ontario par le changement d'une conduite existante. De façon générale, le remplacement de cette conduite se fera à l'intérieur de l'emprise existante de

Pipelines Trans-Nord inc. utilisée depuis 1952, sauf pour une section située dans le parc d'Oka où l'emprise serait déplacée sur une longueur de 7,1 km.

Cette section du futur oléoduc sera donc localisée le long de la route du Camping, sur l'accotement ouest de la route de la Plage et sur l'accotement nord de la route des Collines situées dans le parc d'Oka. Cette alternative a été développée par l'initiateur de projet à la suite d'une demande de la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ) qui est responsable du parc d'Oka, parce que le remplacement de la conduite dans l'emprise actuelle aurait pu occasionner des impacts considérables sur la faune et la flore du milieu humide situé dans l'emprise actuelle. Ce nouveau tracé cadre parfaitement avec la mission de conservation du parc.

La traversée de la rivière aux Serpents, du ruisseau Rousse ainsi que les inconvénients anticipés lors de la construction pour les usagers du parc, constituent les principaux éléments environnementaux de ce projet.

Les principales caractéristiques techniques du projet sont :

- une conduite de 406 mm de diamètre extérieur enfoui à 1,2 m;
- une pression maximale d'opération de 8 275 kPa;
- une emprise de largeur équivalente à celle existante soit de 23 m;
- une gare de raclage construite au point de départ près de la vanne de sectionnement dans le parc d'Oka.

### **3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT**

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été réalisée par le Service des projets en milieu terrestre de la Direction des évaluations environnementales en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère de l'Environnement, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale des Laurentides;
- la Direction du patrimoine écologique et du développement durable;
- le ministère du Développement économique et régional;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (secteur énergie);
- la Société de la faune et des parcs du Québec.

L'avis sur la recevabilité de l'étude d'impact a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- PIPELINES TRANS-NORD INC. *Augmentation de la capacité du réseau, Secteur du parc d'Oka, Étude d'impact sur l'environnement, Volume 1, Rapport principal, Février 2004, pagination multiple;*

- PIPELINES TRANS-NORD INC. *Augmentation de la capacité du réseau, Secteur du parc d'Oka, Étude d'impact sur l'environnement, Volume 2, Documents annexes, Février 2004, pagination multiple;*

L'exercice d'évaluation a soulevé quelques questions et commentaires. Ils ont été transmis à l'initiateur de projet pour qu'il y donne suite. Ces renseignements supplémentaires portaient notamment sur les tests hydrostatiques, la protection cathodique, le plan de mesure d'urgence ainsi que sur certaines particularités sur le milieu récepteur et certaines mesures d'atténuation. L'initiateur a répondu à ces questions et commentaires dans une version révisée de l'étude d'impact, déposée le 18 février 2004.

## **RECOMMANDATION AU MINISTRE**

Considérant que l'étude d'impact révisée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle émise pour ce projet, nous recommandons que celle-ci soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.

*Original signé par :*

Jacques Alain  
Chargé de projet  
Service des projets en milieu terrestre